

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : Jacques CHOMIENNE

Présents : PORCHEROT, PONCET, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERLIER – MAURICOUT, ARMAND, CHARRIN, GRUFFAZ, PLANTIER, BOUVERESSE, CLERJON.

Absents excusés : BERNE (pouvoir à BERARDO), CORDERO (pouvoir à PORCHEROT).

Vu la crise sanitaire, le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente, en session ordinaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 18 FEVRIER 2021

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2021

Suite au courrier de la préfecture en date du 19 mars il s'avère que la délibération prise en date du 18 février dernier n'est pas valable, la règle de lien entre les taux n'a pas été respectée.

La taxe foncière propriété bâti (TFPB) devient le nouveau pivot des règles de lien en remplacement de la taxe d'habitation. Le taux de la taxe foncière propriété non bâti (TFPNB) ne peut augmenter plus ou diminuer moins que le taux de la TFPB.

Le conseil municipal est donc amené à délibérer à nouveau.

Le conseil municipal décide d'augmenter les taux de 2 % pour l'année 2021, à savoir :

- Taxe foncière propriété bâti : 26,17 %
- Taxe foncière propriété non bâti : 48,94 %

ACHAT EPAREUSE NOREMAT pour services techniques

L'épareuse des services techniques est vétuste, il est nécessaire de procéder à son changement. Des devis ont été demandés à différents concessionnaires. Monsieur le Maire propose d'accepter le devis de l'entreprise NOREMAT.

Décision Modificative n°1

Lors du vote du budget primitif 2021, nous n'avions pas prévu l'achat d'une nouvelle épareuse, de ce fait les crédits nécessaires à cette nouvelle acquisition ne sont pas budgétisés. Il faut donc délibérer comme suit :

- | | |
|--|------------|
| - Compte 2132 (immeuble de rapport) | - 33 000 € |
| - Compte 21578 (autre matériel et outillage de voirie) | + 33 000 € |

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce virement de crédit.

Dénomination du nouveau groupe scolaire de la commune de Doizieux

Le conseil municipal est amené à nommer le nouveau groupe scolaire sis au 62 Route neuve.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer la nouvelle école : « Ecole Le Moulinage ».

Mise à disposition d'un local communal pour l'association « Le Chapit »

Vu la demande de l'association Le Chapit de disposer d'un local fermé pour stocker les produits locaux, bio commandés par les adhérents et afin de pouvoir se réunir pour l'organisation des différents groupes de l'Association (groupe produits, groupe communication, groupe informatique, ...), le conseil municipal doit délibérer pour donner son accord sur la mise à disposition du local communal situé à côté de la chaufferie bois de l'école Le Moulinage et autoriser Monsieur le Maire à signer une convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition du local communal à côté de la chaufferie bois et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

ONF : Plan de relance de l'Etat – Renouvellement forestier

Vu les travaux forestiers de l'année 2021, acceptés lors de la réunion du conseil municipal du mois de janvier, la commune de Doizieux peut prétendre à une subvention de l'Etat à hauteur de 80 % au titre du Plan de relance. Le montant des travaux s'élève à 4598 € HT ce qui représente une aide financière de 3 678 €.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention de l'Etat et autorise Mr le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

SEM : Plan de relance Métropolitain – Dossier n°1 : Réfection dalle, parking et accès

Monsieur le Maire fait le compte rendu des aides financières annoncées lors du dernier conseil métropolitain, appelées « plan de relance métropolitain ». Il est donc nécessaire de délibérer pour déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux concernant la reconstruction et renforcement de la dalle devant les pompiers, l'aménagement du parking et de l'accès

avec reprise des enrobés de l'Impasse du Moulinage. Ces travaux sont estimés à 131 625 € HT soit 157 950 € TTC. Une aide financière à hauteur de 50 % est demandée auprès de SEM au titre du plan de relance métropolitain.

Le conseil municipal ouï de cet exposé, approuve les travaux et sollicite une subvention au titre du plan de relance métropolitain.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- Propose que la commune de Doizieux soit solidaire auprès de la Comédie de Saint Etienne en versant une participation financière malgré l'annulation de la représentation « Tire pas la nappe ». Le conseil municipal accepte de verser une participation à hauteur de 400 €.
- Monsieur le Maire informe d'une plate-forme mise en place pour les commerçants, artisans, producteurs, et les associations intitulée « Les Vitrites du Gier ». Cette application permet de présenter son activité, une participation d'un montant de 95 € par commerçants, artisans et producteurs est demandé. Monsieur le Maire demande aux membres présents de prendre en charge cette participation afin d'être solidaire avec les entreprises de notre commune et vu la crise sanitaire que nous traversons. Le conseil municipal accepte de prendre en charge cette somme pour les entreprises intéressées par le site e-commerce.
- Jean-Philippe PORCHEROT est désigné représentant communication à Saint Etienne Métropole.
- Une étude au niveau du contrat de rivière Gier va être organisée. Les communes du Gier vont y être associées, il est nécessaire de désigner 2 personnes. Jacky CHOMIENNE et Danielle MAURICOUT seront les 2 personnes qui participeront à ces ateliers.
- Il présente le programme de la saison culturelle du Département de la Loire
- Il présente les problèmes financiers des Nouveaux Ateliers du Dorlay concernant la pérennisation des emplois. Ces problèmes sont dû à l'attente d'une réponse d'une aide financière de la part de Saint Etienne Métropole.
- Programme, en accord avec les membres présents, la prochaine réunion du conseil municipal le lundi 17 mai à 18 h 30.

M. CHOMIENNE :

- Informe que Mme PRIVAT Alisée, technicienne de l'ONF, a effectué le martelage sur la parcelle d'Alleyrand pour la vente des bois communaux en présence de Marie GRUFFAZ. Si d'autres élus sont intéressés pour participer à des journées de martelage, merci de le faire savoir.

Mme BERARDO :

- Demande des nouvelles par rapport au devis pour la reprise des concessions abandonnées. Une réunion va être fixée pour programmer les travaux.

Mme GRUFFAZ :

- Demande s'il y a des actions par rapport à la lecture publique.

Mme CHARRIN :

- Fait le compte rendu de la vérification des cages de foot du SIESDT
- Informe que malgré le marquage au sol à l'intersection de la Rue de Freyssonnet et la D 76, le carrefour est dangereux par manque de visibilité. Un rapprochement avec les services de Saint Etienne Métropole va être fait afin d'analyser la situation.

Mme BOUVERESSE :

- Informe que les Journées Européennes des Métiers d'Art sont annulées et seront reportées à une date ultérieure.
- Demande si une étude ne peut pas être lancée pour une création d'un jardin d'enfants sur la commune.

Mme RIVOLLIER :

- Propose de fixer la date du mercredi 12 mai à 8 h au local voirie pour aider les agents communaux à la plantation des fleurs
- Informe que la journée Pilat Propre est fixée le samedi 12 juin à 8 heures au barrage vers la base de canoë kayak, toutes les personnes intéressées pour participer à cette action sont les bienvenues.

M. ALBERT :

- Informe que la réunion de la commission restaurant scolaire programmée le mercredi 7 avril en présence des cantinières est annulée cause Cas Covid de Florence BERNE. Si les emplois du temps le permettent, elle sera reportée au début de la 2^{ème} semaine des vacances.

La séance est levée à 21 h 15.